



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs.



PROGRESSION RÉGULIÈRE DE L'EMPLOI GLOBAL

L'emploi global dans le champ OMPL a progressé régulièrement mais faiblement de 2008 à 2011. Il augmente plus fortement en 2012. Cette progression concerne les trois secteurs.

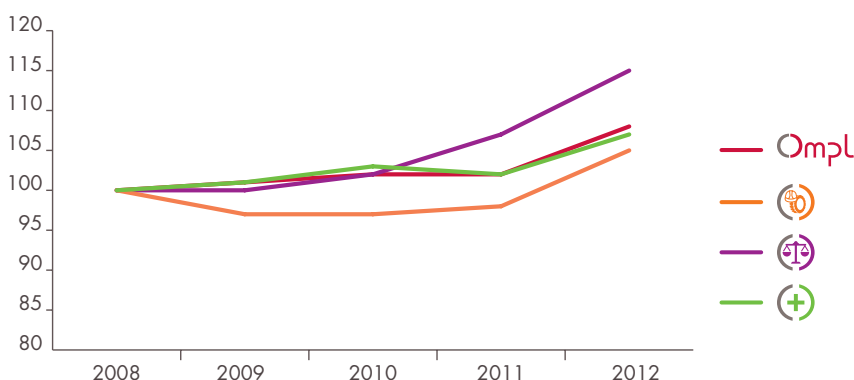
Le secteur juridique se distingue des deux autres, il se développe dès 2011 et plus fortement. Une partie de cette hausse pourrait être liée au changement de périmètre pour certaines branches sur la période et à une amélioration du traitement statistique de la DADS¹. Ceci doit rendre prudent sur l'analyse des évolutions sur la période 2008-2012. En revanche cela n'affecte que très peu les données sur la structure des emplois qui sont très stables d'une année sur l'autre car elles évoluent lentement.

Effectifs salariés

Année				Ompl
2008	57 192	53 436	285 732	396 360
2009	55 212	57 024	289 764	402 000
2010	55 620	56 892	293 046	405 558
2011	56 172	57 312	291 528	405 012
2012	61 597	61 512	306 786	429 895

Sources : DADS

Évolution de l'emploi 2008-2012 en indice



L'indice mesure la variation relative de l'emploi dans chacun des secteurs entre 2008 et les années suivantes. L'indice (ici l'emploi de chaque branche) représente le rapport entre les effectifs salariés en 2008 (valeur 2008 = 100) et les effectifs salariés au cours des années suivantes.

¹ Un plus grand nombre de salariés peut être rattaché à une branche donnée du fait du changement dans la chaîne de traitement statistique par l'Insee à partir de 2011.



Secteur cadre de vie-technique



Secteur juridique



Secteur santé



RÉPARTITION DES EMPLOIS POLARISÉE

Les régions Île-de-France et Auvergne, Rhône-Alpes concentrent plus d'un tiers des emplois (33,6 %). Cette concentration est principalement liée aux effectifs du secteur santé dans ces régions. Cinq régions dépassent les 30 000 salariés et les autres plafonnent à 22 000 salariés.

Effectifs par région en 2012

Région				
Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine	3 835	3 537	27 669	35 041
Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes	5 298	4 048	28 798	38 144
Auvergne, Rhône-Alpes	8 693	6 808	36 255	51 756
Bourgogne, Franche-Comté	1 656	1 442	13 120	16 218
Bretagne	3 154	1 904	14 746	19 804
Centre	1 587	1 444	10 945	13 976
Corse	309	248	1 637	2 194
DOM	1 191	1 132	7 506	9 829
Île-de-France	17 314	24 451	51 379	93 144
Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées	4 812	3 914	30 271	38 997
Nord-Pas-de-Calais, Picardie	3 618	3 422	15 000	22 040
Normandie	2 326	2 077	25 697	30 100
Pays de la Loire	3 713	2 105	15 596	21 414
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 091	4 980	29 505	38 576
Total	61 597	61 512	308 124	431 233